

● AMANDE

Amandier et irrigation, le duo gagnant

Si l'amandier est en Provence une culture traditionnellement conduite en sec, cela ne veut pour autant pas dire qu'elle n'a pas besoin d'eau. Au contraire, ses besoins ont été évalués autour de 300 mm par an, à ajuster en fonction de la localisation des parcelles, de la consommation du verger et de la pluviométrie annuelle.

« **D**ans toutes nouvelles plantations, il faut commencer par concevoir et prévoir un système d'irrigation, en parti-

culier sans le cas de nouveau verger car l'irrigation permettra de favoriser la reprise après plantation et le bon développement végétatif », notait Jean-Michel Montagnon en novembre dernier lors de la journée technico-économique 'amandier' organisée par la Chambre régionale d'agriculture à Plan d'Orgon.

Plusieurs systèmes peuvent être utilisés, rappelait ensuite Isabelle Boyer, de l'Ardepi, l'Association régionale pour la maîtrise des irrigations : la micro-aspersion sous frondaison, mais aussi le goutte-à-goutte enterré. « Nous sommes capables de vous aider à définir vos besoins dans un projet d'irrigation, de réaliser un diag-

nostic de votre installation et de conseiller le système le plus adapté en fonction des contraintes de la parcelle, de la qualité de votre eau, sans oublier vos contraintes de récolte », poursuivait-elle. Dans tous les cas reconnaît la spécialiste, « il est indispensable de pouvoir contrôler son irrigation, car l'amandier est une espèce très sensible à l'excès d'eau ». D'où l'importance de réaliser en amont un profil de sol pour déterminer les caractéristiques géo-pédologiques de la parcelle¹.

Deux lignes de goutteurs conseillées.

L'irrigation au goutte-à-goutte a l'avantage de pouvoir amener la fertilisation au pied des arbres mais aussi de gagner en précision d'une manière générale. « Il est important de connaître les quantités à apporter et la fréquence des apports. Pour cela, nous recommandons d'installer deux lignes de goutteurs. » Avoir recours à du goutte-à-goutte permet également de compléter avec une lutte antigel sur frondaison. Cette solution est aujourd'hui prisée de celles et ceux qui cherchent à se faciliter le désherbage mécanique, limiter les attaques liées aux animaux et aux agresseurs extérieurs, améliorer l'efficacité de la ferti-irrigation et... économiser l'eau ! Mais des essais menés par l'Ardepi, en partenariat avec les stations régionales, confirment que le goutte-à-goutte enterré ne peut se concevoir qu'à la condition d'être particulièrement vigilant. Au préalable, il faut ainsi réaliser une étude hydraulique afin de choisir les goutteurs adaptés (auto-régulants, anti-vidange et anti-siphon).



© HOCQUEL Alain - Vaucluse Provence

Aspersion goutte-à-goutte, le choix doit d'abord être guidé par la localisation du verger d'amandiers et par la disponibilité en eau sur la parcelle.

Par ailleurs, la filtration doit être dimensionnée à la qualité de l'eau lors des moments les plus défavorables (fortes températures, orages...). Il est conseillé d'enterrer autour de 30 cm de profondeur – pour éviter l'endommagement lors d'un travail superficiel du sol et l'intrusion racinaire – et de 30 à 70 cm du rang de plantation selon le type de sol et la culture. À l'inverse du goutte-à-goutte, l'aspersion sous-frondaison permet d'irriguer l'inter-rang. « Quelle que soit l'option choisie, goutte-à-goutte ou aspersion, ces deux options sont bonnes. Si l'eau est présente à volonté sur la parcelle, l'aspersion est une option logique. À l'inverse, en cas d'une moindre disponibilité, le goutte-à-goutte offre une alternative intéressante qui permet d'implanter un verger d'amandier. Dans tous les cas, le choix est guidé par la localisation du verger »,

explique Jean-Michel Montagnon. L'évolution du matériel permet enfin de suivre le profil hydrique des sols, avec des transferts de données via internet. « C'est intéressant dans le cas de vergers très éloignés », concluait Isabelle Boyer.

CÉLINE ZAMBUJO

(1) Lire le Vaucluse Agricole du 10 mars 2017.

Une application pour analyser le risque gel sur sa parcelle

Le Cirame gère et anime depuis de nombreuses années un réseau de plus de 140 stations météo automatiques implantées dans les zones agricoles de la région Paca. Ces données collectées et archivées peuvent être utilisées à des fins de prévisions et de bilan. Ces dernières années, le Cirame a lancé une démarche SIG (Système d'information géographique) qui s'appuie sur quatre éléments : une base de données climatique, un modèle de spatialisation à l'échelle fine, des logiciels de traitements de données et de mise en forme de carte, et un serveur internet permettant de diffuser ces cartes (www.agrometeo.fr). Ces informations permettent ainsi d'établir des cartes. Mais ces éléments peuvent également élaborer des indices climatiques comme par exemple des sommes de température, le nombre de jour de gel, le cumul des précipitations ou des résultats de modélisation (maladies et ravageurs). Pour tester cette application ou analyser le risque gel sur vos parcelles, rendez-vous sur la page www.agrometeo.fr, rubrique 'Cartographie des données climatiques'. À noter que le Cirame a développé depuis fin 2015 un outil permettant de déterminer les zones propices à la plantation de vergers donnant de précieuses informations : zones gélives, pluviométrie moyenne, relief, parcelle, cours d'eau... le tout avec une précision de 50 m. La Société du Canal de Provence devrait prochainement compléter ces informations avec des données pédologiques sur la qualité des sols d'une zone donnée.

Contact : 04 90 62 22 66, contact@agrometeo.fr, www.agrometeo.fr

Contact :

• Isabelle Boyer, Ardepi, tél. : 06 16 12 19 52, contact-ardepi@ardepi.fr, www.ardepi.fr
 • Jean-Michel Montagnon, coordinateur technique du plan de relance de l'amandier porté par la Chambre régionale d'agriculture Paca, tél. : 06 30 51 43 99, jm.montagnon@bouches-du-rhone.chambagri.fr, www.paca.chambres-agriculture.fr